

Du contenant au contenu From the Package to the Contents Del continente al contenido

Marc Cardinal

Volume 39, numéro 4, octobre–décembre 1993

Les bibliothèques publiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033308ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033308ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cardinal, M. (1993). Du contenant au contenu. *Documentation et bibliothèques*, 39(4), 205–206. <https://doi.org/10.7202/1033308ar>

Résumé de l'article

Le XXI^e siècle apporte avec lui son lot de changements qui vont profondément affecter l'organisation du travail. Ceci dit, qu'en est-il du bibliothécaire ? Que lui réserve demain ?

Du contenant au contenu

Marc Cardinal

Professeur de Nouveau management

École des Hautes études commerciales et École nationale d'administration publique
Montréal

Le XXI^e siècle apporte avec lui son lot de changements qui vont profondément affecter l'organisation du travail. Ceci dit, qu'en est-il du bibliothécaire? Que lui réserve demain?

From the Package to the Contents

The twentieth century has witnessed many changes that have profoundly affected the organisation of work. How has the librarian fared? What is in store for tomorrow?

Le vocable environnement désigne l'ensemble des besoins d'une certaine société. Pour les satisfaire, celle-ci les agence en grands secteurs tels l'économique, le culturel, l'éducationnel et autres. Ces grands secteurs sont ensuite segmentés en sous-secteurs. Par exemple, au sein de l'économique, se retrouvent vingt sous-secteurs dont le bois, le papier et le métal. Ces sous-secteurs sont à leur tour subdivisés en organisations, à l'intérieur desquelles évoluent un ou des gestionnaires qui, par le biais de la gestion, voient à ce que la firme qui les emploie produise, dans le cadre de sa propre spécialité, des biens et des services que requiert son environnement, et ce, à moindre coût.

L'on se rend ainsi compte que, d'une part, l'organisation n'est rien d'autre qu'une manifestation de la division du travail¹ et que, d'autre part, des changements dans l'environnement se traduiront inmanquablement par des modifications dans les façons de gérer, dont l'ampleur sera proportionnelle à l'importance de ces changements.

Dans un monde en mutation, tel que celui que nous connaissons en cette fin de siècle — et dont nous sommes tous partie prenante — toutes les organisations, sans

exception, sont appelées à se transformer profondément pour s'adapter aux nouvelles exigences de leurs marchés respectifs, ou sinon à disparaître.

La nouvelle donne

La révolution industrielle a fait émerger un monde d'organisations dont les fondements sont: *l'individualisme, la séparation nette entre conception, administration et exécution* du travail et la *standardisation*. Ce modèle, à l'instar de la machine, véritable patron dont il s'inspire, exige de produire, en très grande quantité, un bien ou service, toujours le même. La prévisibilité étant de mise, les organisations vont aller jusqu'à tenter de contrôler l'environnement pour imposer leurs produits et, autant que faire se peut, à leurs propres conditions.

Dès lors que leur environnement devient turbulent et où l'incertitude est omniprésente, s'adapter impose de faire émerger de nouvelles prémisses. Ainsi, pour que tous soient partie prenante dans un projet d'entreprise véritablement commun, le *collectivisme* doit prendre le pas sur l'individualisme; pour mettre à contribution la capacité créatrice des individus de façon à innover pour s'adapter, chacun doit être encouragé à *s'impliquer tant dans*

Del continente al contenido

El siglo XXI trae con él numerosos cambios que afectarán profundamente la organización del trabajo. ¿Qué pasará con el bibliotecario? ¿Qué le reserva el futuro?

la conception que dans l'exécution du travail; en troisième lieu, pour devenir plus efficaces — ou au moins pour le demeurer — il va nous falloir être à l'écoute des besoins, tant tangibles qu'intangibles, de nos clients et harmoniser nos produits ainsi que, et surtout, l'effet que ceux-ci leur font à chacun d'eux. Il nous faut nous tourner vers le client et faire sur mesure plutôt que vers le produit et normaliser. Ainsi, la *personnalisation* remplace la standardisation. Du classique «moi d'abord et toujours plus», il nous faut passer au «moi aussi et toujours mieux».

Les lendemains du bibliothécaire

Du contenant au contenu: voilà, en deux mots, campé le décor.

Pour le bibliothécaire, une nouvelle réalité se fait jour qui va l'amener à devoir se préoccuper de plus en plus à donner, à ses clients, accès au savoir (le contenu) plutôt qu'au véhicule (le contenant).

En particulier, les développements technologiques vont renforcer cette tendance. En effet, l'informatique lui permettra

1. En fait, l'organisation est le premier moyen dont se dote la société pour mettre en oeuvre et concrétiser sa propre stratégie.

de devenir plus efficient dans l'organisation et la diffusion des collections. Sa bibliothèque sera préparée en conséquence à répondre aux besoins des clients, peu importe les distances géographiques qui les en séparent. Ces besoins auront surtout trait aux connaissances véhiculées par les livres (et éventuellement par d'autres médias tels les disques compacts) étant donné que les réponses aux questions ayant trait à leur disponibilité peuvent être efficacement fournies par l'ordinateur lui-même.

Le bibliothécaire aura tout intérêt à devenir bibliophile car de spécialiste de l'organisation de la documentation il lui faudra passer à généraliste amoureux de la connaissance.

Gros défi s'il en est, ce tournant lui apportera de grandes satisfactions car l'avenir appartiendra à celui qui détiendra le savoir. Ainsi va la vie.

Demain sera, pour le professionnel du livre, ce qu'il décidera qu'il sera. Pourquoi, dès aujourd'hui, ne pas en faire une réussite?



Bibliothèque Félix-Leclerc à Val-Bélair

Canadian Legislation on Intellectual Property 1994/ Législation canadienne en propriété intellectuelle 1994

Ejan Mackaay and Ysolde Gendreau

Tous les textes législatifs et réglementaires nécessaires à l'étude ou à la pratique du droit de la propriété intellectuelle au Canada, réunis en un seul volume. L'ouvrage contient les textes français et anglais, à jour au 1^{er} juillet 1993, de la *Loi sur les brevets*, la *Loi sur la protection des obtentions végétales*, la *Loi sur les marques de commerce*, la *Loi sur le droit d'auteur*, la *Loi sur le statut de l'artiste*, la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque*

et du cinéma, la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*, la *Loi sur les dessins industriels* et la *Loi sur les topographies de circuits intégrés*, ainsi que tous les textes pertinents. Un index français et un index anglais, conçus et rédigés par les auteurs, viennent compléter cet ouvrage indispensable.

0-459-54110-2 Septembre 1993 720 pp
softcover/couverture souple \$55

Frais de port et de manutention en sus. Prix sujet à changement sans préavis, ainsi qu'aux taxes applicables.

11/93

POUR COMMANDER • APPELEZ SANS FRAIS AU



1-800-387-5164

À TORONTO : 416-609-3800 Demandez la téléphoniste n° 157



PAR TÉLÉCOPIEUR : 416-298-5094



OU ÉCRIVEZ À : CARSWELL, One Corporate Plaza,
2075 Kennedy Road, Scarborough, Ontario M1T 3V4

**DISPONIBLE POUR UN EXAMEN GRATUIT
DE 30 JOURS SANS OBLIGATION**



CARSWELL
Publications spécialisées Thomson